



Grand Port Maritime de Rouen
34, Boulevard de Boisguilbert, BP 4075, 76022 ROUEN Cedex 3
Siret 77570125300038

Avis N°: 10.014

Date de Publication : le 16/03/2010

Date limite de remise des offres : le 06 avril 2010 à 16 heures.
Les offres sont rédigées en langue française, l'unité monétaire est l'Euro.

Date limite de retrait des dossiers : le 1^{er} avril 2010

Catégorie de Marché Public : Fournitures

Objet du Marché : Fourniture de tuyaux autoflottants

1 Procédure de passation : Procédure adaptée. Conformément à l'article 28 du Code des Marchés Publics, le Grand Port Maritime de Rouen se réserve la possibilité de négocier avec les candidats ayant présenté une offre. La négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre.

2 Caractéristiques principales du marché :
Marché unique, non reconductible

3 Critères de sélection des offres :

- Prix : 80%
- Délai de livraison : 20%

4 Modalités de paiement : 30 jours à réception de facture ou demande de paiement équivalente

5 Documents constitutifs du marché : Contrat signé des deux parties

6. Documents à transmettre à l'appui de la candidature :

- Déclaration du candidat, (DC5, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics)
- Capacités financières : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles, minimum exigé : 500 000 € euros/an (Cf. rubrique D-1-1 du DC5),
- En cas de redressement judiciaire, copie du (ou des) jugement(s) prononcés
- Déclaration sur l'honneur prévue à l'article 43 du Code des Marchés Publics (cf. attestation jointe au Règlement de Consultation) attestant qu'il n'est pas interdit au candidat de soumissionner.
- Déclaration concernant le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L.5212-1 à L.5212-4 du code du travail
- R.I.B (L'absence de ce document dans les dossiers de candidature n'est pas un motif d'élimination du candidat)
- Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché : DC 7 ou documents équivalents en cas de candidat étranger (Etat annuel des certificats reçus, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefi.gouv.fr>, thème : marchés publics). L'attributaire pourra en lieu et place

de la DC7 fournir les certificats fiscaux et sociaux de la procédure classique : déclaration n° 3666 (attestation fiscale), pièces prévues aux articles D-8222-5 ou D. 8222-7 et D-8222-8 du code du travail (art. 46 du Code des Marchés Publics) et attestations d'autres caisses s'il y a lieu.

- Dans le formulaire DC5, en plus des rubriques à remplir obligatoirement, le candidat devra renseigner la rubrique suivante : D-1-1 d'après le présent avis d'appel public à la concurrence.
- En cas d'entreprise nouvelle, le candidat peut ne pas remplir la rubrique D-1-1 du formulaire DC5 mais prouver par tout autre moyen la preuve de sa crédibilité financière.

6. Modalités d'obtention du dossier :

Les demandes de dossier doivent être adressées à M. MASSIF, en précisant l'adresse postale de l'entreprise :

- Par fax : 02 35 52 54 38
- Par mail : adr-achats@rouen.port.fr

7. Renseignements administratifs :

M. MASSIF Stephen
Tel : 02 35 52 55 07
Fax : 02 35 52 54 38
adr-achats@rouen.port.fr

8 Renseignements techniques :

M. COQUIN Jean-Claude
Tel : 02 35 52 55 54
Fax : 02 35 52 55 55
Mobile : 06 08 87 99 30
Jean-claude.coquin@rouen.port.fr